

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 08.08.2025
Visible par le public jusqu'au: 08.08.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000017136

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air/eau extérieure, Chamoson

Titre du projet de construction

Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air/eau extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

b40b8148

Requérant(e)

Philippe Coudray

Auteur(e) de plans

TOMMY MICHELIN

Parcelle

Parcelle 167, No Folio 2, Lieu-dit Prili Droite

Coordonnées

1'116'846 2'580'472

Propriétaire

Philippe Coudray

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone chalets

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre

postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 08.09.2025